

Groupe de travail (GT) et liste de personnalités compétentes sur les « vecteurs »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses sur la thématique « vecteurs ».

Par cet appel, l'Anses souhaite mettre en place un groupe de travail pérenne, constitué d'une vingtaine d'experts mobilisant des compétences dans les domaines des vecteurs, de la lutte anti-vectorielle, de la santé humaine, animale et végétale, de l'écologie et de la biologie notamment. Par la même occasion, l'Anses souhaite créer un vivier de personnes compétentes mobilisables pour des travaux d'expertise spécifiques.

Par le terme « vecteur », on entend :

- pour les maladies touchant les vertébrés (hommes, animaux), les « vecteurs » sont des arthropodes hématophages, invertébrés dont font partie les insectes et acariens hématophages (moustiques, phlébotomes, tiques, culicoïdes, puces, anophèles, stomoxes, taons, etc.) ;
- pour les maladies touchant les végétaux, les « vecteurs » sont des insectes piqueurs suceurs (cicadelle, puceron, etc.).

Rôle et missions du GT

Après plusieurs années de fonctionnement, les missions d'appui scientifique et technique du Centre national d'expertise sur les vecteurs (CNEV) ont été reprises par l'ANSES le 1^{er} janvier 2018. Dans ce contexte, l'Anses souhaite mettre en place un GT multidisciplinaire sur les « vecteurs » qui aura pour missions, en contexte routinier et / ou de crise :

- de réaliser des expertises collectives en matière de vecteurs et de lutte anti-vectorielle ;
- d'évaluer les risques liés aux vecteurs et à la lutte anti-vectorielle (analyse du risque vectoriel, évaluation des risques liés à l'utilisation de biocides pour les applicateurs et pour le public, de la résistance aux insecticides des insectes vecteurs, de l'efficacité (bénéfices / risques) des différentes stratégies de lutte anti-vectorielle, etc.) ;
- de répondre aux besoins d'appuis scientifiques et techniques ponctuels (y compris saisines en urgence) des ministères de tutelle pour l'élaboration de la politique nationale de lutte contre les vecteurs ;
- de proposer des recommandations d'orientations de recherche destinées à alimenter l'appel à projet de recherche « santé - environnement » de l'Anses sur la thématique « vecteurs » ;
- de publier régulièrement des notes d'actualité concernant les risques vectoriels et les phénomènes entomologiques émergents ;
- de contribuer à l'identification des différents acteurs du domaine et à la lisibilité des interventions de lutte anti-vectorielle.

Composition du GT

Le groupe de travail (GT) « vecteurs », nommé pour 3 ans, sera adossé à titre principal au Comité d'experts spécialisés (CES) « Santé et bien-être des animaux » (SABA) de l'Anses, la part principale de l'expertise concernant les questions d'écologie des vecteurs. Des liens seront également établis avec d'autres collectifs d'experts de l'Agence tels que les CES « Risques biologiques pour la santé des végétaux » et « Substances et produits biocides ».

Par le présent appel à candidatures, l'Anses recherche des experts indépendants, dont les compétences spécifiques sont mentionnées dans la fiche « appel à candidatures : compétences recherchées ».

Le GT « vecteurs » a vocation à se réunir 6 à 8 fois par an selon le volume et la nature des questions à traiter. Des experts « rapporteurs » pourront lui être adjoints sur des questions spécifiques pour lesquelles les compétences n'auraient pas été prévues dans la composition initiale du groupe.